

Licence 3 Juriste d'entreprise après un BTS ?

Par **manager**, le **22/04/2012** à **15:09**

Bonjour à tous,

Je me permets d'ouvrir ce nouveau post afin d'obtenir des information sur mon orientation.

En effet, je suis actuellement en BTS Management des Unités Commerciales et je souhaite poursuivre mes études jusqu'au Master voire au-delà.

Je souhaite poursuivre mes études en droit pour toucher à un autre domaine que le marketing et le commerce. Bien que ces deux derniers domaines sont très importants et intéressants à mes yeux, je souhaite à présent l'orienter vers le droit pour découvrir un nouveau domaine.

Après plusieurs recherches, j'ai découvert qu'il existe des parcours pour devenir juriste d'entreprise. Je souhaite donc poursuivre vers la L3 jusqu'au M2 Juriste d'entreprise. Cependant, je viens d'un BTS MUC. nous touchons au droit mais ça reste très basique contrairement aux L1 et L2 Droit comme vous pouvez en douter.

À l'IUP de Toulouse, j'ai remarqué d'après le site qu'ils acceptent des DUT et BTS, notamment des DUT GEA ou CJ, mais pas de précision sur les BTS. Il n'y a que 20 places accordés aux candidatures, je voudrais donc savoir si j'ai mes chances d'être admis. À l'IUP d'Evry, une L3 est proposé mais pas de précision concernant les BTS. pensez-vous que je peux tout de même candidater à Evry même si c'est précisé qu'ils prennent que des DUT GEA/CJ et L2 AES/DROIT ?

Concernant mon profil, je suis un étudiant sérieux et travailleur. Ma moyenne générale se situe entre 16 et 16,5. En droit, mes moyennes varient entre 15 et 17,5. J'ai de bonnes appréciations et jusqu'à présent eu les FÉLICITATION. Je désire vraiment m'orienter vers la L3 Juriste d'entreprise. La formation m'a l'air très intéressante avec le côté pluridisciplinaire orienté droit et entreprise (marketing, comptabilité, communication...). De plus, le fait de pouvoir faire de l'alternance en M2 m'intéresse pour mieux se professionnaliser.

Pensez-vous que je peux tenter ma chance ?

En cas de refus, j'ai pensé faire l'année prochaine un DUT GEA en année spéciale puis demander de nouveau la L3 Juriste d'entreprise.

Quel autre plan me proposez-vous ?

Je vous remercie d'avance pour vos réponse.

Par **manager**, le **23/04/2012** à **23:50**

Quelqu'un peut-il me répondre s'il vous plaît ?

Par **Yn**, le **24/04/2012** à **10:30**

Salut,

Dans l'absolu, ton projet est réalisable. J'attire cependant ton attention sur un point important : ce ne sont pas tant les connaissances théoriques qui vont te manquer (80% des matières étudiées en L1 et L2 n'auront aucun intérêt pratique pour la L3 que tu souhaites faire), mais c'est surtout en méthodo que tu vas ramer.

Je m'explique : quand tu arrives en L3, la méthodo du commentaire d'arrêt et de la dissertation est censée être acquise depuis longtemps, et tu commences vraiment à "faire du droit" en abordant des matières techniques comme le régime des obligations, le droit des sociétés, le droit spécial des sociétés et autres.

Comprendre la méthodologie juridique prend du temps, c'est globalement le seul objectif de la L1 où tu apprends à construire un plan, te familiariser avec le vocabulaire, etc.

De plus, nonobstant la métho, certaines connaissances théoriques, notamment le droit des contrats (les obligations) vont te manquer. Autrement dit, tu risques vite d'être largué en régime des obligations si tu n'as pas étudié les obligations.

Bref, je pense qu'intégrer une L3 après une formation non juridique est un pari risqué. Personnellement, commencer en L2 me paraîtrait plus censé et moins risqué, mais cela ne te dispense pas travailler très sérieusement la méthodo et les matières de L1 pendant tes vacances.

Enfin, note que le droit des affaires est une filière sélective, notamment pour les M2 (droit des affaires, DJCE, fiscalité des affaires, etc.) et qu'un bon voire très bon dossier est requis.

Par **manager**, le **24/04/2012** à **11:11**

Merci pour ta réponse.

Il est clair que je souhaite rellement poursuivre en L3 Juriste d'entreprise et que le challenge est grand après un BTS MUC. Cependant, je reste motivé malgré mon paroirs atypique.

Je suis prêt à rattraper et à travailler pendant les vacances pour avoir toutes les notions nécessaires et les pré-requis en droit.

Par contre, faire une L2 droit après mon BTS MUC me fait peur car je serai avec des étudiants ayant fait une L1 droit et ils auront un sacré avantage et une avance sur moi au

niveau du droit. En L3 ça sera pareil mais j'ai remarqué qu'il y aura des UE que j'ai déjà étudiés (marketing, techniques de communication, comptabilité...) alors que des L1-L2 droit n'ont pas nécessairement touchés, ce qui me permettra de compenser "un peu" mon retard en droit.

Dans tous les cas, je compte postuler en L3 Juriste d'entreprise mais si je ne suis pas accepté, penses-tu que je devrais plutôt aller en L2 droit (au risque de couler) ou plutôt faire une année spéciale de DUT GEA qui me permettra de limiter la casse car il y a des matières professionnelles et des matières que j'ai déjà étudiées (management, économie, communication, mercatique...). En d'autres termes, ne vaut-il pas mieux de faire un DUT GEA en un an où j'aurai plus de chances d'avoir de bonnes notes et "plus de chances" d'être admis en L3 Juriste d'entreprise l'année suivante, ou bien, privilégier l'acquisition de méthodes et de connaissances en droit en allant en L2 droit au risque d'être parmi les derniers de la promotion et moins de chance par ricochet d'être retenu en L3 Juriste d'entreprise ? Une autre possibilité auquel j'ai pensé, demander une L2 ou L3 AES ?

Dans tous les cas, je tiens à préciser de nouveau que je suis sérieux et travailleur. Je suis prêt à tout faire pour réussir et aller dans cette filière.

Par ailleurs, peux-tu me donner des conseils pour acquérir toutes les notions en droit nécessaires ? En BTS, nous avons du droit : droit du travail, droit des sociétés, contrats, risques. Mais voilà ça reste basique et j'ai l'impression de rien maîtriser pour le coup. Moi ce que j'aimerais c'est revoir de moi même tout du début, acquérir les bases et approfondir un peu. Peux-tu me conseiller des livres à acheter qui me permettront de réviser le droit ?

Merci d'avance.

Par **Yn**, le **24/04/2012** à **11:41**

J'ai un peu de mal à comprendre ton raisonnement : l'écart entre les étudiants et toi n'aura de cesse de se creuser à mesure que les années s'écouleront.

Dans toutes les matières que tu as énuméré, aucune n'est étudiée en droit, excepté la compta qui ne représente qu'une matière mineure. Tu obtiendras sûrement une bonne note dans cette matière, mais si tu t'effondres dans les majeures, cela ne pèsera pas bien lourd (chaque majeure est coefficient 9 chez nous, contre 3 pour une mineure).

Avoir étudié le droit des obligations ou des sociétés est une chose, mais dis-toi que toutes ces matières représentent (en moyenne) 36h de CM + 8x2h de TD sans compter le travail personnel demandé.

Je te l'ai dit : l'acquisition des connaissances n'est pas le problème majeur, je pense qu'il s'agit surtout de la méthodologie qui demande du temps et du travail.

Par **manager**, le **24/04/2012** à **12:28**

Dois-je donc renoncer à m'orienter en L3 droit ?

J'ai oublié de préciser que les matières que j'ai citées à savoir la mercatique ou encore la communication sont bien étudiées en L3 droit - Juriste d'entreprise à l'université de Toulouse - Capitole 1. C'est précisé dans leur programme en semestre 6.

Si le problème d'acquiescence n'est pas un, comment surmonter celui de la méthodologie ?

Par **letudiante18**, le **04/03/2013 à 10:04**

Bonjour,

Je suis dans le même cas que vous, avez vous été accepté dans les université cité ?

Que faites vous aujourd'hui ?

Merci beaucoup d'avance

Par **marianne76**, le **04/03/2013 à 13:17**

[citation]Dans tous les cas, je compte postuler en L3 Juriste d'entreprise mais si je ne suis pas accepté, penses-tu que je devrais plutôt aller en L2 droit (au risque de couler) ou plutôt faire une année spéciale de DUT GEA qui me permettra de limiter la casse car il y a des matières professionnelles et des matières que j'ai déjà étudiées (management, économie, communication, mercatique...). En d'autres termes, ne vaut-il pas mieux de faire un DUT GEA en un an où j'aurai plus de chances d'avoir de bonnes notes et "plus de chances" d'être admis en L3 Juriste d'entreprise l'année suivante, ou bien, privilégier l'acquisition de méthodes et de connaissances en droit en allant en L2 droit au risque d'être parmi les derniers de la promotion et moins de chance par ricochet d'être retenu en L3 Juriste d'entreprise ? Une autre possibilité auquel j'ai pensé, demander une L2 ou L3 AES ? [/citation]

Bonjour,

Il vaut bien mieux pour vous que vous optiez pour la L 2 que la L3 le raisonnement de Yn est tout à fait juste.

Pour notre part dans notre université nous ne prenons les BTS et DUT qu'en licence pro qui n'ont absolument pas le niveau des autres licences, j'en parle d'expérience puisque j'y enseigne aussi. Si vous voulez faire un master raccrochez au plus vite au parcours classique

Par **manager**, le **05/03/2013 à 19:58**

Bonjour,

Pour ma part, je n'avais pas été accepté en L3 Juriste d'Entreprise.

Je suis actuellement en L3 Sciences de gestion.

Par **valérie**, le **07/03/2013 à 08:57**

Je suis en BTS Commerce International et j'aurais aimé faire par la suite des études pour devenir juriste d'entreprise. Quel parcours me conseillez vous ?

Par **Yn**, le **07/03/2013 à 10:00**

Une inscription en L2 de droit et suivre un parcours classique : L3 droit privé/droit des affaires, M1 droit des affaires et un M2 spécialisé en droit des affaires.

Par **ShannyE**, le **24/10/2015 à 16:15**

Bonjour,

Je suis en BTS Communication 2 ème année que je veux finir. Cependant, après mûre réflexion je ne souhaite pas poursuivre dans cette filière et la droit m'intéresse. Ai-je le droit commencer d'une L1 de droit ou es-ce-que j'accède à la L2 ?

Par **Vad**, le **24/10/2015 à 22:04**

Bonjour,

Normalement tu passes en commission qui évaluera si tu peux rentrer directement en L2 ou pas selon ton cursus et tes notes, contacte la faculté en question il y a des petites variations d'une fac à l'autre.

Après si il n'y a aucune matière juridique dans ton BTS c'est compliqué de rentrer en deuxième année.

Par **ShannyE**, le **25/10/2015 à 15:52**

Merci

Il y a droit mais est droit des entreprises. Personnellement je prefererai aller en 1 été année car il y a beaucoup de méthodologie de base que je n'est pas. Je ne peux pas décider moi même si je veux aller en 1ère année ?

Et cela nécessite une réinscription via apb ?

Par **Anne Leclerc**, le **03/04/2016** à **10:54**

bonjour

je suis titulaire du BTS MUC (management des unités commerciales j'ai 45 ans : en expérience j'ai 10 ans en tant que chef d'entreprise et 10 ans de commerce salariale.

ma question est : je souhaite devenir notaire

quelle option se présente dans mon cas? la plus courte possible

dois je faire directement un master en droit ?

pet-on le faire directement après un bts?

en vous remerciant par avance

Par **Siska90**, le **27/01/2022** à **21:20**

Bonjour j' ai obtenu un BTS Muc il y a de cela quelques années je souhaite faire une reconversion et devenir notaire , pas clerc de notaire mais vraiment notaire.

J ai 31 ans et souhaite reprendre les études...

Merci pour vos retours.

Par **Liuba**, le **15/03/2022** à **12:03**

Bonjour,

Je suis titulaire d'un BTS MUC obtenu en 2020 via VAE. Je voudrais reprendre mes études en droit. J'ai 29 ans, je voudrais savoir quel est le cursus le plus adapté dans mon cas, je peux postuler en L3 ou L2 ?

Je vous remercie pour vos retours.

Cordialement